

Compte-rendu du
Conseil de quartier Guinguette / Semeuse
Mercredi 13 septembre 2017

Excusés : Claude Pruvot, François Poulain, Yves Guelton, Pascal Himpens, Roselyne Sammarcelli

Présents : Robert Brunet, Fabien Delecroix, Gérard Franchomme, Viviane Lejosne, Martine Picavet, David Planquart

Absent : Nicolas Pecqueur

Validation du compte rendu du 28 juin dernier : approuvé

- **Point « tranquillité/sécurité » dans le quartier**

Robert Brunet a rencontré deux fois Madame W. qui se plaint des incivilités d'une famille relogée dans sa rue depuis quelques mois. Cela passe par la crevaison de pneus aux griffes sur les voitures, par des agressions verbales envers des personnes âgées et des situations délictueuses. Un courrier a été envoyé au Maire et Franck Gherbi a rencontré les habitants. Une réunion est prévue dans les semaines à venir dans le quartier à ce sujet, sachant que les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs reprises. Une pétition a été également mise en place.

Madame Picavet, co-présidente du Conseil de Quartier, ajoute qu'au niveau des incivilités dans le quartier Guinguette 2 lettres (30 mai et 5 juin) et une pétition ont été envoyées au Maire pour signalement. Celui-ci a très rapidement fait le nécessaire auprès du DDSP mais la situation n'a vu une accalmie qu'en juillet et mi-août pour reprendre dès le 17 août et se poursuivre principalement les soirs de WE. Ces situations sont malheureusement récurrentes dès les beaux jours et se répandent sur l'ensemble de la commune. Appeler le 17 reste la première chose à faire.

Fabien Delecroix ajoute qu'il y a de la vidéo protection dans la ville, mais demande pourquoi il n'y en a pas à cet endroit. Pour Madame Picavet, la vidéo protection doit suivre des obligations légales, et seuls quelques endroits à Hellemmes possèdent ce type de vidéo protection.

Gérard Franchomme parle, pour sa part, de dépôts sauvages réguliers entre la rue du Soleil Levant et la rue du 11 novembre (sacs noirs non homologués). De la même manière, il revient sur le passage des agents Esterra pour les étrennes, qui doivent passer par équipes de trois avec leur badge et une autorisation municipale.

- **Point sur les demandes de visites des sites : Nydel – Chapitô (parc Engrand) – Collège Saint-Exupéry**

Ce n'est pas la première demande pour Nydel, mais la co-présidente du Conseil de Quartier propose d'envoyer un mail à Frédéric Marchand pour visiter les trois sites. En accord avec le Conseil de Quartier, ce courriel sera envoyé dans les plus brefs délais.

- **Point sur le chantier Nexity (ex-Compagnons des Saisons)**

Le 29 août, Madame Picavet a alerté la mairie sur l'intervention de l'entreprise à 6h30 le matin. Plusieurs questions ont été posées : sur les horaires, sur le bégainage et les logements sociaux et sur le groupe de suivi des travaux.

Sur les horaires d'intervention, la réglementation fixe à 8h le début des travaux bruyants voire 7h30 si des travaux doivent être terminés dans la journée.

Un problème de présence de rats a été signalé et le service de dératisation municipal devait intervenir.

Madame Picavet n'a pas eu d'information sur le bégainage et les logements sociaux.

Le service de l'urbanisme propose de s'informer sur le sujet.

Sur le suivi de travaux, il s'agit généralement d'un habitant ou 2 qui collectent les informations, assurent le lien entre le promoteur, la mairie et les habitants.

Pour les futurs aménagements sur le terrain de football et alentours, les réflexions pourront s'engager dès que le projet sera avancé et que la nouvelle voie sera ouverte.

En ce qui concerne les dégradations sur le domaine public, la charge des réparations liées au chantier appartient aux entreprises responsables de ces dégradations. Dans le cas cité, c'était un panneau pour lequel la MEL a été sollicitée pour le remplacement.

A la question de David Planquart sur la date de livraison des premiers logements, celle-ci est prévue fin 2018, début 2019.

- **Points divers**

Fabien Delecroix demande si le permis de construire du Chapitô est validé, car si ce n'est pas le cas, l'édifice occuperait illégalement les lieux. Monsieur Delecroix demande également le programme de la Nuit des Associations.

Cette année, elle se passera à la salle Duquesnoy, et sera animée par l'orchestre Kubiak.

En ce qui concerne le Chapitô, la Mairie ne disposerait plus des 10 dates pour des événements dans celui-ci. C'est pourquoi le Conseil de Quartier demande des informations à ce sujet.

Par rapport à Hellemmes Actualités, un article a été préparé avec Claude Pruvot sous la forme d'un bilan à mi- année (sujets évoqués lors des différents conseils de quartier de janvier à juin 2017)

Prochain Conseil de Quartier : le 29 novembre 2017.

Pour le Conseil Guinguette/Semeuse

**Le Président,
Claude Pruvot**